

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le **4 décembre 2023** à **19h**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2^e étage, Route de l'Eglise à Saint-Claude.

**ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE
4 DECEMBRE 2023**

Confirmation de la convocation séance extraordinaire

1. Ordre du jour
2. Lecture et présentation du budget 2024
3. Période de questions
4. Adoption du Budget 2024
5. Adoption du plan triennal en immobilisation (PTI) 2024-2025-2026
6. Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 7 novembre 2023

France Lavertu
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau et bibliothèque Irène-Duclos, bureau de poste et journal info municipal de novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7 novembre 2023.

Directrice générale